

La Vie syndicale. Bulletin mensuel ["puis" : officiel] de la Confédération générale du travail unitaire

La Vie syndicale. Bulletin mensuel ["puis" : officiel] de la Confédération générale du travail unitaire. 1911/05/13.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

L'ENFER DES TISSEURS

La publication de l'état des naissances en France, opposé au total des décès — 806.847 naissances contre 780.196 décès en 1906 — a provoqué une fois de plus les lamentations des philanthropes qu'inquiète le dépeuplement de notre pays. Et les « apôtres de la repopulation » se sont demandé par quels procédés ingénieux ils pourraient décider leurs compatriotes à augmenter le taux des natalités. Or, les constatations médicales prouvent que le chiffre des naissances n'est proportionnellement pas moins élevé en France qu'ailleurs, mais elles prouvent aussi que les décès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en pleine force, sont plus nombreux en France qu'en Allemagne (1) et en Angleterre. Le problème ne consiste donc pas à provoquer l'élévation des naissances, mais à prévenir la mort des nouveau-nés et des adolescents. Les causes de la mortalité infantile et de l'hécatombe de jeunes hommes tuberculeux sont pareilles. Alimentation insuffisante et manque de soin font périr les enfants. La tuberculose est la maladie de pauvreté ; il était naturel qu'elle frappât la classe ouvrière où, de plus en plus, elle tend à se localiser.

M. le professeur Brouardel a démontré pour Paris cette progression de la tuberculose, au fur et à mesure que diminuent les ressources des individus. Quand les revenus d'un ménage ne lui permettent qu'un logement d'une pièce, la mortalité est de 164 personnes pour mille. Pour deux pièces, la mortalité tombe de 22 pour mille. Elle descend à 7, 4 quand l'appartement comprend quatre pièces. Dès que s'aristocratise les quartiers de Paris, la tuberculose recule. Pour 104 tuberculeux fixés dans l'arrondissement ouvrier de Plaisance, il s'en trouve 2 aux Champs-Élysées qu'habite une population riche.

Mais c'est dans le Nord de la France que tuberculose et mortalité infantile font rage. Lille, Roubaix, Tourcoing, dit en substance M. le professeur Brouardel, forment le centre d'un foyer tuberculeux, d'autant plus intense que l'on se rapproche de ces villes. Nous avons visité les tuberculeux de Lille et de ses environs.

Léon et Maurice BONNEFF.

La Vie Tragique des Travailleurs, de la page 3 à la page 4, ROUFF, éditeur.

(1) En 1898, il mourait à Paris 11.179 personnes de phtisie pulmonaire ; il en mourait seulement 3.789 à Berlin. En 1900 mouraient à Paris 11.794 phtisiques ; il n'en mourait que 4.571 à Berlin. 11.405 à Paris en 1902 ; 4.142 à Berlin (M. Lowenthal. Etat sanitaire et démographie comparés des villes de Paris et de Berlin. Revue Scientifique).

UN FONCTIONNAIRE

— Heureux de vous voir, fit-il à Nekhludov, en prononçant d'une voix rauque des paroles aimables, et en lui désignant un fauteuil près de son bureau.

— Vous êtes depuis longtemps à Pétersbourg ?

Nekhludov répondit que non.

— Et la princesse, votre mère, va toujours bien ?

— Ma mère est morte.

— Pardonnez-moi ! J'en suis vraiment désolé. Mon fils m'a dit qu'il vous avait rencontré.

Le fils du général suivait la même carrière que son père et, sorti de l'École de guerre pour entrer au bureau des renseignements, il était très fier des travaux qu'on lui confiait. Il avait dans ses attributions le service de l'espionnage.

— Ah, oui !... J'ai servi avec votre père. Nous avons été des amis, des camarades. Et vous, êtes-vous au service ?

— Non, je ne sers pas.

Le général eut un hochement de tête désapprobateur.

— J'ai une prière à vous adresser, général, dit Nekhludov.

— Ah ! ah ! Bien aise. Et en quoi puis-je vous servir ?

— Si ma prière vous semble déplacée, vous voudrez bien m'en excuser. Mais je me crois dans l'obligation de vous l'adresser.

— Quoi donc ?

— Parmi les détenus confiés à votre garde, se trouve un certain Gourkevitch. Sa mère désire le voir et, en cas d'impossibilité, elle demande de pouvoir au moins lui envoyer des livres.

A ces paroles de Nekhludov, le général n'exprima ni contentement, ni mécontentement ; il se borna à pencher la tête, dans l'attitude de la réflexion. A vrai dire, il ne réfléchissait en aucune façon et ne s'intéressait même pas à la demande de Nekhludov, sachant d'avance qu'il lui répondrait selon le règlement. Il reposait simplement son esprit, sans le fatiguer d'aucune pensée.

— C'est que tout cela ne dépend pas de moi, répondit-il. Pour les visites, un règlement impérial en détermine les conditions. Quant aux livres, nous avons ici une bibliothèque : on donne aux détenus les livres qui sont autorisés.

— Oui, mais il a besoin d'ouvrages scientifiques ; il voudrait étudier.

— N'en croyez rien.

Le général se tut.

— Ce n'est pas du tout pour étudier, reprit-il, mais tout simplement pour déranger les gens.

— Mais cependant, il leur faut une occupation, dans leur situation pénible, fit Nekhludov.

— Ils se plaignent toujours, répartit le général. C'est que nous les connaissons !

Il parlait toujours d'eux comme d'une race d'hommes à part et mauvaise.